

Les modifications de M. Marsal au projet d'impôts de M. Klotz

LA QUESTION DES RÉPARATIONS

L'acceptation du traité de paix nous l'avons dit, repose de plus en plus sur la Commission des Réparations. M. Jannart s'étant vu, à son tour, obligé de se retirer de la présidence, c'est un grand bonheur pour la France que M. Raymond Duguesne ait consenti, par patriotisme, à la remplacer. Aujourd'hui comme hier, notre espoir est en de bonnes, en d'efficaces mains.

Le représentant de la France à ladite Commission est chargé d'une tâche particulièrement délicate. C'est, en effet, notre pays qui est visé par l'admission de beaucoup de nouvelles créances. Les neuf dixièmes, on le pressent, de ce que les Allemands ont demandé à l'Allemagne, c'est la France qui les demandera, attendu que la guerre a eu lieu sur son territoire et qu'elle en a, plus que tout autre pays, souffert. Et cependant la France a un autre intérêt, un seul, au sein de cette Commission. Elle est sur le même pied que les Etats-Unis qui, eux, ont le droit de demander que l'Allemagne et l'Italie qui ne demandent rien, plus grand chose, que de ne pas être traités en vaincus, que de ne pas être traités en vaincus, que de ne pas être traités en vaincus.

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE LA SEINE

Exclusion de dissidents
Paris, 23 février. — Après avoir adopté une motion de M. Loriot, impliquant l'adhésion à la troisième Internationale, la Fédération socialiste de la Seine a décidé l'exclusion du parti des dissidents qui, aux dernières élections, se présentèrent contre les candidats officiels. Cette décision devra être ratifiée par le Congrès de Strasbourg pour être définitive.

LES QUOTIDIENNES

UNE RÉFORME SOCIALISTE
Les idées socialistes d'Halluin sont gens de parole : ils ont promis des réformes à la population au moment des élections municipales ; ils tiennent promesse.

LES HOMMES DU JOUR



M. ANTOINE BORREL
Sous-Secrétaire d'Etat aux Mines

Lettre de Bruxelles

ALLONS-NOUS A UNE CRISE MINISTERIELLE ?
(D'un correspondant particulier.)
Bruxelles, 23 février 1920.
Il y a une certaine fièvre dans les couloirs politiques. Des bruits de crise ministérielle se font jour. M. Delcroix et M. Jaspars s'entendent sur la situation de la Belgique. M. Vandervelde serait aussi chancelier. C'est à M. Henkin qui reviendrait le soin de constituer, le cas échéant, le nouveau Cabinet. On donne, comme cause principale du déclassement du Cabinet, le désaccord existant entre M. Delcroix et la Commission de l'Armée qui s'est allée à la proposition de M. Buyl concernant le traitement des officiers et des sous-officiers. Cette proposition qui combat M. Delcroix, celui-ci est également déborde par la solution du projet de barème des traitements des fonctionnaires, qu'il ajourne toujours, malgré les pressions de plus en plus fortes faites à ce propos.

L'ATTITUDE DE L'ALLEMAGNE

Le jugement des coupables
Selon le correspondant parisien du « Times », désireuse de mettre à l'épreuve la bonne foi allemande, la commission mixte internationale, chargée de réunir les documents relatifs aux coupables allemands, a nommé un grand nombre de juges dont les noms ne sont pas connus, ce qui permettra à l'Allemagne de prévoir quelle est destinée à être jugée pour sa part de responsabilité.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

19000 prisonniers libérés par la France depuis un mois
On mande de Berlin : L'Office des prisonniers de guerre fait savoir que depuis le 20 janvier, 19000 prisonniers, dont 43.110 officiers, ont été rapatriés des camps français.

LES GRÈVES

FIN DE LA GRÈVE DES HUILIERS
Le personnel de la fabrique des Huilleries, rue d'Anvers, qui était en grève depuis plusieurs jours, a repris le travail lundi matin, une entente ayant été conclue.

LA COMMISSION DES RÉPARATIONS

La présence de M. Delcroix à la Commission des Réparations réduira à Berlin
La presse allemande n'a rien de bon de la nomination de M. Delcroix à la présidence de la Commission des Réparations. Elle considère que les intérêts allemands sont menacés par la présence de ce ministre à la tête de la Commission.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

Le condamné à mort Wlart
Le traître Wlart, condamné à mort par le Conseil de guerre de Lille, a signé, lundi, un journal en cassation.

Choses & Autres

Le rétablissement de l'esclavage
Les radicaux allemands de Moscou déclarent que « la liberté du travail est un système propre à la société bourgeoise ; que pour exécuter les ordres du travail forcé, il faut pour tous sans distinction de sexe, de la force armée soit dite employée, que les ouvriers doivent être attachés aux catégories et au régime de répression, avec application de punitions disciplinaires sera infligée ».

LES AGENTS DE L'ENNEMI

Le condamné à mort Wlart
Le traître Wlart, condamné à mort par le Conseil de guerre de Lille, a signé, lundi, un journal en cassation.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

Le condamné à mort Wlart
Le traître Wlart, condamné à mort par le Conseil de guerre de Lille, a signé, lundi, un journal en cassation.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

Le condamné à mort Wlart
Le traître Wlart, condamné à mort par le Conseil de guerre de Lille, a signé, lundi, un journal en cassation.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

Le condamné à mort Wlart
Le traître Wlart, condamné à mort par le Conseil de guerre de Lille, a signé, lundi, un journal en cassation.

DERNIÈRE HEURE

LES MODIFICATIONS DE M. MARSAL AU PROJET KLOTZ

Paris, 23 février. — M. François Marsal, ministre des Finances, a adressé au président de la commission des finances de la Chambre, une lettre faisant connaître les modifications apportées au projet Klotz.

Les principaux changements sont :

- 1^o Dérolement de la taxe successorale en faveur des familles nombreuses, en procédant par rabatement de la masse héréditaire imposable de un dixième pour chaque enfant au-dessous du quatrième.
- 2^o Elevation de la base de l'impôt éducatif sur les salaires.
- 3^o Prolongation de la taxe de guerre jusqu'au 31 octobre 1920 et suppression de la surtaxe en raison de son effet rétroactif.
- 4^o Suppression de la contribution extraordinaire sur les accroissements de fortune réalisés pendant la guerre. Cette contribution servirait une récompense de la prodigalité et frapperait ceux qui ont économisé.
- 5^o En place de la contribution extraordinaire, expansion de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Cette taxe sera portée à 1 1/2 p. c.
- 6^o Expansion d'un droit de naturalisation

M. MILLERAND A LONDRES

Londres, 23 février. — M. Millerand a quitté l'ambassade de France à 11 h. du matin et s'est rendu à Downing-Street.

Ce soir après la séance du Conseil, il présidera le dîner offert par le Groupe Inter-Universitaire franco-britannique en l'honneur de M. Lucien Poincaré.

LE PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 février. — Au cours du prochain Conseil des ministres, qui aura lieu demain, mardi, M. Lhopiteau, ministre de la Justice, garde des sceaux, soumettra probablement les grandes lignes du projet d'amnistie que le gouvernement compte déposer prochainement.

LA RÉINTÉGRATION DES OFFICIERS DE COMPLÈMENT

Paris, 23 février. — Le décret du 2 août 1914 ratifié par la loi du 30 mars 1915 a autorisé la réintégration dans le cadre de la réserve de l'armée territoriale, sur leur demande, avec le dernier grade dont ils étaient titulaires, des officiers démissionnaires ou rayés des cadres pour une cause quelconque n'entraînant pas d'incapacité de servir.

LA QUESTION MILITAIRE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 23 février. — Le ministre de la Guerre dépose le budget de l'armée et fait un exposé sur la situation militaire. Il déclare que le service obligatoire aura pris fin en Grande-Bretagne le 31 mars prochain et qu'à cette date une nouvelle armée entièrement composée de volontaires comptera environ 220.000 hommes, sans comprendre les troupes servant aux Indes.

LE CARDINAL DUBOIS À ATHÈNES

Athènes, 23 février. — M. Politis, ministre des affaires étrangères, a offert, aujourd'hui, un déjeuner en l'honneur du cardinal Dubois.

LES IMPÔTS

M. POINCARÉ, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES RÉPARATIONS

M. POINCARÉ CHRONIQUEUR POLITIQUE DE LA « REVUE DES DEUX MONDES »

LE CONGRÈS DIOCÉSAIN À PARIS

LES TERRASSIERS PARISIENS

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES